



ATTESTATION D'ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE

Le président de la Fédération Française du Sport Adapté atteste que l'association sportive dénommée :

MARLY TENNIS DE TABLE

est adhérente, comme membre titulaire, de la FFSA (conformément à l'article 2 des statuts fédéraux).

A ce titre, elle s'engage à en respecter les statuts et les règlements.

N° d'adhérent : 57/26

Adhésion validée par le comité directeur fédéral du 16/01/2022

Marc Truffaut
Président

